

SAS ou SARL

Comment choisir ?

Choisir la forme juridique adaptée est une étape clé pour démarrer une entreprise. Cependant, ce choix n'est pas figé : il est possible de modifier la structure juridique en cours de vie sociale, notamment en passant d'une SARL à une SAS ou inversement.

Les infos à savoir !

- Il est possible de changer de forme juridique en cours de vie sociale.
- SAS est adaptée aux projets innovants et évolutifs.
- SARL correspond mieux aux structures familiales et aux projets stables.
- La responsabilité des associés est généralement limitée, sauf exceptions spécifiques.
- La protection sociale du dirigeant varie fortement selon le statut.



CRITÈRE	SAS	SARL
Direction	Président (physique ou morale)	Un ou plusieurs gérants (physiques)
Régime social dirigeant	Assimilé salarié (régime général SS)	Cadre plus rigide
Nombre d'associés	Illimité	Limité à 100
Prise de décision	Souplesse totale	Formalisme + vote en AG
Libération du capital	50 % à la constitution, solde dans 5 ans	20 % à la constitution, solde dans 5 ans

SAS

AVANTAGES

- Grande souplesse statutaire
- Couverture sociale avantageuse pour le président et dirigeants
- Nombre d'associés non limité
- Responsabilité limitée aux apports
- Cadre légal sécurisé et encadré
- Protection sociale possible pour le conjoint collaborateur
- Responsabilité limitée aux apports

SARL

INCONVÉNIENTS

- Cotisations sociales plus élevées
- Moins adaptée aux projets familiaux
- Responsabilité possible en cas de faute ou gestion de fait
- Limitation à 100 associés
- Moins de liberté dans la gestion
- Procédure d'agrément stricte pour l'entrée de nouveaux associés

A noter aussi

- Les statuts ont un rôle clé dans la SAS, définissant organisation et pouvoirs.
- Le régime fiscal diffère en fonction de la forme juridique et du régime choisi (IS ou IR).
- L'entrée de nouveaux associés est plus simple en SAS grâce à la souplesse statutaire.
- La procédure d'agrément protège la société mais complique parfois la transmission.
- Les coûts et formalités sont globalement similaires entre SAS et SARL.